

SPIRITUALITÉ

Franc-maçonnerie et religion

SOUS ce titre, le conseil de la Grande Loge unie d'Angleterre vient de publier (septembre 1985) une importante déclaration. Elle réaffirme ce que nombre de catholiques et d'ecclésiastiques s'obstinent à méconnaître, à savoir que les loges traditionnelles reconnues régulières par la Grande Loge unie d'Angleterre et qui, dans le monde,

pas une religion ni un substitut de religion. Elle requiert de ses membres la foi en un être suprême, mais ne propose aucun système de foi qui lui soit propre. Ses rituels comportent des prières mais celles-ci se réfèrent uniquement à ce qu'on va faire immédiatement [au début du repas] et ne se réfère pas à une pratique religieuse. La franc-maçonnerie est ouverte

nique. Le Volume de la Sainte Loi, pour un chrétien, c'est la Bible. Pour les francs-maçons d'autres religions, c'est le livre considéré par eux comme sacré [le Coran pour le musulman, etc.]

LES SERMENTS EN MAÇONNERIE

« Les engagements pris par les francs-maçons sont contractés sur ou avec le Volume de la Sainte Loi. Ils imposent de garder secrets les signes de reconnaissance entre francs-maçons et de respecter les règles de la franc-maçonnerie. Les châtiements physiques sont purement symboliques. L'engagement de respecter les règles de franc-maçonnerie est sage et entièrement approprié à cette forme d'obligation.

LA FRANC-MAÇONNERIE EN COMPARAISON DE LA RELIGION

« La franc-maçonnerie est dépourvue des éléments fondamentaux de toute religion.

« a) Elle n'a ni dogmes ni théologie (par l'interdiction de toute discussion religieuse, elle ne permet pas que se développe une dogmatique maçonnique).

« b) Elle n'offre pas de sacrements.

« c) Elle n'a pas la prétention de conduire au salut par des travaux, des enseignements secrets [gnose], ou autres moyens (les secrets de la franc-maçonnerie concernent les signes de reconnaissance entre maçons, non le salut de l'âme).

LA FRANC-MAÇONNERIE SOUTIENT LA RELIGION

« La franc-maçonnerie est loin d'être indifférente à la re-

ligion. Sans interférer dans leur pratique religieuse, elle attend de chacun de ses membres qu'il soit fidèle à sa propre foi et qu'il mette son devoir envers Dieu (sous quelque nom qu'il soit connu) au-dessus de tous autres devoirs. Sa pédagogie morale peut être acceptée par toutes les religions. Ainsi, la franc-maçonnerie peut-elle être considérée comme un soutien de la religion ? »

Cette déclaration officielle de la Grande Loge unie d'Angleterre démontre clairement que la franc-maçonnerie, telle qu'elle la conçoit et la pratique, n'a rien de commun avec cette Synagogue de Satan contre laquelle s'est insurgé le monde catholique. Il n'y est pas non plus question, comme l'insinuait l'article paru dans l'Osservatore Romano du 23 février 1985, d'amener le catholique franc-maçon « à vivre sa relation avec Dieu selon une double modalité, sous une forme humanitaire supraconfessionnelle d'une part et sous une forme intérieure, chrétienne d'autre part ». Chacun dans la Loge adresse sa prière à Dieu tel qu'il le comprend sa propre confession religieuse, sans aucun mélange avec celle de ceux qui ont une religion différente mais avec le vœu que les uns et les autres se rejoignent finalement dans l'amour du Dieu unique et de ses créatures humaines. C'est à cela même que le concile Vatican II invitait les chrétiens et les musulmans en leur demandant « de défendre et promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté ».

Michel RIQUET, sj.

PAR MICHEL RIQUET, sj.

réunissent six à huit millions d'adhérents, sont totalement étrangères à l'anticléricalisme, au laïcisme, au rationalisme des loges associées à la politique de Gambetta, Jules Ferry, Emile Combes en France, comme de Mazini, Garibaldi et Lemni, en Italie. Avec celles-ci, depuis 1877, la Grande Loge unie d'Angleterre a rompu toutes relations et se refuse encore à les reprendre.

Voici la déclaration de la Grande Loge unie d'Angleterre, à laquelle souscrit sans réserves la Grande Loge nationale française (65, boulevard Bineau à Neuilly) :

« A la lumière de récents commentaires sur la franc-maçonnerie et la religion et des enquêtes menées par diverses Eglises sur la compatibilité entre franc-maçonnerie et christianisme, le conseil a décidé de rendre publique la déclaration suivante qui complète celle originellement approuvée par la Grande Loge en septembre 1962 et confirmée par la Grande Loge, en décembre 1981. »

« La franc-maçonnerie n'est

aux hommes de toute croyance, mais dans ses assemblées, on ne peut pas discuter religion. »

L'ÊTRE SUPRÊME

« Le nom employé pour l'Être suprême permet aux hommes de différentes croyances de se rejoindre dans la prière (à Dieu tel que chacun le conçoit) sans que les termes de la prière provoquent entre eux quelque dissension.

« Il n'y a pas un Dieu maçonnique, un franc-maçon reste attaché au dieu de la religion qu'il professe.

« Les francs-maçons s'assemblent dans un commun respect de l'Être suprême mais Celui-ci demeure suprême selon la religion de chacun, il n'y a dans la franc-maçonnerie aucune tentative pour réunir les religions entre elles [pas de syncrétisme en maçonnerie]. Il n'y a donc pas un Dieu maçonnique composite.

LE VOLUME DE LA SAINTE LOI

« Le Volume ouvert de la Sainte Loi est un élément essentiel de toute réunion maçonnique.

Figaro 17-10-85